

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 42 (1904)
Heft: 49

Artikel: Pour faire bon ménage
Autor: V.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-201709>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VÖGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gerz, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4.50; six mois, fr. 2.50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7.20.

Les abonnements d'entree des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les numéros de novembre et décembre 1904 seront adressés GRATUITEMENT à toute personne qui prendra un abonnement nouveau, de 12 mois, à dater du 1^{er} janvier 1905.

Hirondelles d'hiver.

Vous vous rappelez sans doute ce que nous appelions jadis *hirondelles d'hiver*. Elles étaient moins joyeuses que celles du printemps, mais plus noires; elles ne sifflaient pas, mais criaient, annonçant à chacun leur utile présence par un refrain monotone : *ramonez-ci, ramonez-là, la cheminée du haut en bas*. Elles annonçaient aussi l'hiver.

Et tandis que le feu pétillait et flambe dans le poêle en catelles, tandis que le Jura se couvre de neige et que le ciel tout gris nous promet des giboulées, pour aujourd'hui ou demain, je pense aux « petits Savoyards » d'autrefois, qui venaient avec le maître procéder aux nettoya-ges de nos cheminées. Leur arrivée, leur passage, car ils ne restaient pas longtemps, coïn-cidait avec la venue du « brisoleur ». Le mar-chand de châtaignes et le petit ramoneur vi-vaient en bonne intelligence. Souvent, ils étaient compatriotes, enfants des mêmes montagnes savoyennes ou piémontaises; ils parlaient la même langue et tendaient au même but : ra-masser le plus rapidement possible, sou par sou, le pécule nécessaire à l'achat d'un lopin de terre, au *pays*. Ah ! le pays jouait un grand rôle dans ces existences simples et frustes. Pauvre pays, toutefois, qui ne peut suffire à nourrir ses habitants. Pourquoi sont-ce tou-jours les contrées les moins douces qui sont aimées avec le plus d'intensité et de persis-tance ?

La petite échoppe du brisoleur était souvent le lieu de ralliement des pauvres hirondelles d'hiver. Le dimanche, à peu près lavés, mais gardant encore sur leurs jolis visages une lé-gère teinte fumée, ils venaient réchauffer leurs mains engourdies et gonflées par le froid et les engelures. Ils les tendaient en souriant vers la chaleur de la rôtissoire et babillaient sans trêve, heureux malgré leur misère, parlant des Alpes et des fêtes de là-haut, de la vieille mère, du père défunt, des frères et des sœurs, dispersés, eux aussi, aux quatre coins du monde, en quête du pain quotidien et de la fortune, peut-être. Ils citaient les émigrants revenus avec la bourse bien garnie, et qui, maintenant, comp-taient au nombre des gros bonnets du village; ils racontaient des histoires extraordinaires de fortunes acquises et d'héritages miraculeux; ils se grisaient de ces aventures dorées et pen-saient : « Pourquoi pas nous ? Pourquoi pas moi ? » Ah ! les délicieux châteaux en Savoie bâtis ainsi à la lueur rougeâtre de la « briso-leuse ».

Les uns debout, le nez à la hauteur du four-neau, sautant tantôt sur un pied, tantôt sur l'autre; les autres accroupis, serrés le plus près possible de cette bonne et réjouissante

chaleur, ils formaient cercle. Parfois, s'il venait à passer une dame bien mise, le petit ramo-neur courait à sa suite, tendant sa main noire, levant ses yeux brillants pour quêter à la fois du geste et du regard, tandis que chantait sa voix demanderesse : « Un petit sou, ma bonne dame ! »

Et, dans ce temps lointain, où demander le nécessaire à ceux qui ont le superflu ne consti-tuait pas un crime anti-social, pour lequel un gendarme eût crié : « Route, dedans ! », le sou tombait dans la main du pauvre gosse, qui re-tournait, joyeux, prendre sa place près du feu et flâner à l'aise le parfum exquis des châta-gnes cuites à point.

Combien ils étaient plus pittoresques, quoi-que moins comiques, que ces grands ramo-neurs de Berne ou de Zurich, coiffés du ridi-cule *tuyau de poêle*, couvre-chef servant d'enseigne, et combien plus gais et plus chanteurs. Il est vrai que leur musique était obligatoire; les mailles, les entrepreneurs, souvent aussi durs et cruels que les impres-sarii des pifferari joueurs de violon ou de harpe, exigeaient ces chansons du travail. Et, lorsque l'enfant, parvenu au sommet de la cheminée, apparaissait, noir de suie, entre ciel et terre, comme un diable sortant tout à coup d'une boîte brusquement ouverte, son cri triomphant faisait lever la tête aux passants de la rue... L'on souriait au petit bonhomme, on l'aimait.

Seuls, sans doute, les bébés n'avaient pas pour ce pauvre gamin des sympathies bien vi-ves.

— Voilà le ramoneur, disaient les mamans et les bonnes pour faire taire les récrimina-tions et les larmes. Il vous prendra si vous n'é-tes pas sages.

Menaces stupides qui faisaient germer dans les jeunes cerveaux des craintes absurdes, des imaginations insensées, et suscitaient en ces âmes peureuses une animadversion bien inu-tile. Le ramoneur était aussi détesté que la chauche-vieille ou l'ogre terrible du Petit-Poucet avec ses bottes de sept lieues et ses gran-des dents.

Et, depuis lors, j'ai souvent pensé que ces pauvres machurés devaient souffrir de l'ac-cueil peu amical des courtes culottes et des courtes jupes. Peut-être avaient-ils au pays quelque petit frère ou quelque petite sœur dont la pensée les hantait tout à coup, à la vue des bébés épouvantés, enfouis dans le tablier de la bonne ou derrière la robe de la mère. Et cette épouvante devait être douloureuse. Pour-quoi les traiter en parias ? La suie qui noircit leur visage n'est pas plus déshonorante que la farine qui blanchit la figure du mitron. Cette suie, c'est le signe du labeur, du pénible la-beur, accompli bien souvent au péril de sa vie et pour un salaire dérisoire. D'ailleurs, quel-ques-uns parvenaient à vaincre les appréhen-sions des bébés, et le bon sourire, découvrant, dans la face noire, une double rangée de dents superbes, obtenait parfois un « bonjour » ti-mide et une menotte de main craintivement offerte. Alors, le ramoneur partait content, sa raclette à la ceinture, son boulet et ses cordes

sur le dos, son balai en main, sifflant dans l'es-calier une marche joyeuse, le nez en l'air, les yeux vifs, heureux de vivre, insouciant de la misère et satisfait de la polenta et du pain noir qui l'attendaient au logis du patron.

Aujourd'hui, le modernisme a tué les petits ramoneurs de Savoie, comme il a fait dispa-raître leurs confrères, les montreurs de « mar-mottes en vie », ou les joueurs de musette. Les ramoneurs à demeure ont remplacé les ramoneurs ambulants. Ce joli monde pittores-que appartient au passé; il va rejoindre les ré-mouleurs, les étameurs, les colporteurs, les écrivains publics, et tous ces gagne-petit que la concurrence et le chemin de fer ont réduits à la portion congrue, si congrue qu'elle ne suf-fit pas à apaiser leur faim.

Et c'est pourquoi, en ce jour d'hiver, où le feu brille et flambe dans le poêle en catelles, où le Jura se couvre de neige, où le ciel gris nous promet des giboulées, j'ai voulu rappeler, à ceux qui les connurent, ces hirondelles hi-vernales dont l'espèce n'est plus.

LE PÈRE GRISE.

On vole. — On vole ici, on vole là, on vole partout, depuis quelque temps.

C'est un vrai cauchemar pour beaucoup de personnes, quine voient plus que des voleurs.

Et la police, elle-même, n'est pas exempte de cette hantise.

L'autre soir, sous prétexte qu'on apercevait un peu de lumière par les jours des volets et qu'on entendait un petit bruit à l'intérieur, ne faillit-elle pas arrêter, dans sa propre boutique, un honorable négociant qui s'était attardé à ses écritures.

Eh bien, la semaine dernière, une fermière des environs surprit, vers le soir, le domesti-que de son voisin qui lui volait deux lapins.

Elle s'avança résolument et faisant les cor-nes au voleur :

— Fiii !... vaurien ! N'avez-vous pas honte de voler ainsi des lapins ? Et pi le père et la mère encore, quan y z'ont des petits .. Fiii.

— Mais, ... madame, ... j'avais bien l'intention de les adopter, les p'tiots.

Pour faire bon ménage.

Un vieil avocat lausannois vit venir chez lui, il y a une vingtaine d'années, un jeune homme et une toute jeune personne, de bonne mine tous deux, mais d'une excessive timidité.

— Qu'est-ce qui vous amène, mademoiselle et monsieur ? leur demanda-t-il paternelle-ment.

— Nous venons vous consulter, monsieur, pour un divorce, balbutia le jeune homme, tandis que sa compagne, les yeux rivés au plancher, demeurait muette.

— Le divorce d'un de vos parents ?

— Non, monsieur, le mien.

— Vous êtes marié !

— Oui, monsieur; madame que voici est ma femme.

— Madame, tous mes hommages... Quel âge avez-vous donc, monsieur?

— Vingt-et-un ans.

— Et votre union date de...?

— De trois mois, monsieur.

— Hum!... C'est tout à fait grave, alors?

— Oh! oui, monsieur.

— Eh bien, je vous écoute; exposez-moi votre affaire sans négliger aucun point essentiel.

— Nous sommes très malheureux, voilà!

— Sans doute, on est toujours très malheureux quand on divorce à votre âge, au sortir de la lune de miel... Seulement, si vous ne m'en dites pas davantage, je ne pourrai rien pour vous... Ne pleurez donc pas, mon ami, et faites-moi connaître vos raisons... Il ne s'agit apparemment pas d'infidélités?...

— Non, monsieur.

— Ni de sévices?

— Non, non.

— Ah ça! expliquez-vous!... C'est vous qui demandez le divorce?

— C'est nous deux.

— Incompatibilité d'humeur?

— Je ne sais pas bien si c'est ça, mais nous souffrons le martyre sans nous être jamais dit un mot de travers.

— C'est bien extraordinaire!... Dites-moi un peu comment vous avez installé votre nid.

— S'il vous plaît?

— De quoi se compose votre appartement?

— Nous avons une cuisine, une salle à manger, un petit salon et une chambre à coucher.

— Passons aux meubles. Dans votre chambre à coucher, ils sont arrangés de quelle façon?

— A la paroi du fond, une grande armoire à glace; au milieu de la pièce, une table ronde; le lavabo entre les deux fenêtres; à droite de la porte, le lit de ma femme; à gauche, le mien. C'est tout.

MADAME, qui sort de son mutisme. — Il y a encore un petit guéridon et un tableau de Paul et Virginie, qui est suspendu près du...

L'AVOCAT. — Cela suffit, mes amis, je suis fixé... Votre affaire va très bien; elle ira mieux encore dans six semaines, quand vous reviendrez me voir... si vous revenez. Mais avant de prendre congé de vous, laissez-moi vous conter une historiette très vraie: J'ai connu une vieille montagnarde du Pays-d'Enhaut qui possédait une douzaine de chèvres. Deux de ces bêtes vivaient en ennemies mortelles; leurs luttes mettaient le désarroi dans le troupeau et faisaient le désespoir de leur maîtresse. Se débarrasser de ces batailleuses, elle n'y songeait guère, car c'étaient ses meilleures laitières. Que fit alors la bonne femme? Elle les enferma toutes deux dans une même étable, si étroite qu'elles ne pouvaient se tourner sans se frôler. Au bout de quinze jours de cette existence côte à côte, elles faisaient fort bon ménage, et dès lors on ne vit créatures plus étroitement unies... Croyez-en ma vieille expérience, mes enfants: défaites-vous tout de suite d'un de vos lits et... tenez-vous au chaud. V. F.

Vraies gens d'ici. — Le *Conteur* se doit de proclamer bien haut la valeur du livre que M. B. Vallotton vient de publier, sous le titre: «**Portes entr'ouvertes; propos du commissaire Potterat.**» (Rouge et Cie, éditeurs.) C'est une étude sincère, un portrait juste et fortement dessiné de notre caractère vaudois. Plus de ces mots, soi-disant «du crû», qui ne sont là que pour l'amusement du lecteur ignorant de notre véritable vocabulaire. Plus de ces prétendues vaudoiseries, qui ne réussissent qu'à agacer au delà de toute expression les vrais connaisseurs de notre caractère. Plus de ces Vaudois fabriqués sur commande pour le «Guguss» et ses lecteurs. Nous sommes ici chez nous, au milieu de notre peuple. Monsieur Potterat, nous le connaissons, il

est notre ami; nous partageons ses peines et ses joies, nous rions, non de lui, mais avec lui; nous savourons ses propos et ses plaisanteries. Monsieur Potterat est un homme plein de bon sens et de bon cœur, qui n'obéit pas machinalement à sa consigne de commissaire, mais sent et pense en agissant, et volontiers justifie son action par de petites dissertations, en Vaudois raisonneur, qu'il est. Et quand il s'en va accompagné d'un étudiant en théologie, faire la collecte au profit des incurables, c'est un plaisir de l'accompagner, d'apprendre par lui à connaître des gens de toute espèce, et de profiter avec lui des multiples observations qu'on recueille à «guigner» par l'entrebâillement des portes.

A. F.

Sauvetage. — M. R*** trouve son nouveau cocher dans la cuisine, en train de vider une bouteille de vin, en buvant à même le goulot.

— Eh bien, vous ne vous gênez pas!

— Mais, monsieur, je vas vous dire...

— Que voulez-vous me dire?...

— Je ne buvais pas, monsieur; je ne bois jamais. C'est seulement un morceau de bouchon qu'est resté dedans et que je cherchais à rattraper.

L'amusant morceau que voici a paru dans le dernier numéro de l'*Educateur*; son auteur, A. Roulier, est un de nos collaborateurs les plus appréciés.

Le régent de chez nous.

En vérité, je vous le dis, Monsieur Vithon Est bien le plus heureux des régents du canton. Cinquante ans. Bedonnant, souriant, quand il passe Devant chez moi, le soir, au sortir de sa classe, Je l'envie et me dis, en tirant mon chapeau: «Que ne suis-je régent aussi dans un hameau!»

Car il vous faut savoir que, dans notre village, L'instituteur Vithon est un grand personnage. Rien ne se fait sans lui: Jean-Louis, son voisin, Vend-il à son scieur quelque tronc de sapin, C'est Monsieur le régent qui cubera la bille; David à l'Assesseur veut-il placer sa fille, L'instituteur mandé donnera son avis, Et ses sages conseils bientôt seront suivis; Notre laitier Jacob, aux fins de mois, le prie De mettre à jour le grand livre de laiterie. S'agit-il de contrats d'assurance, d'impôt Ou de recensement, il est l'homme qu'il faut: Un régent, n'est-ce pas, mais c'est presque un notaire! Nul ne sait comme lui remplir un formulaire. Comptable, homme de loi, géomètre-arpenteur, Il est un peu cela, Vithon l'instituteur. Il sait tout, il peut tout. Et même l'on raconte Que de notre boursier il établit les comptes! (Car, entre nous soit dit — le boursier Jean Favez, Bon enfant comme tout, n'est pas... vous comprenez?) Songez que le régent est secrétaire encore Du Conseil général; qu'il dirige «l'Aurore», Chœur d'hommes qu'il fonda pour l'honneur de [Borins;

Qu'il est du comité de tir, chante au lutrin, De maint agriculteur doit soigner les abeilles, Et de notre syndic taille, au printemps, les treilles!! Et saluez bien bas le régent de chez nous, Ainsi que nos deux cents paysans le font tous!

Ce n'est pas là d'ailleurs sa seule récompense. Nos gens n'ignorent point le mot: reconnaissance. On sait la lui prouver de diverses façons. Ainsi, quand Jean-Louis maria ses garçons, Il invita Monsieur le régent et sa dame. Un baptême a-t-il lieu? Bien vite on le réclame, Pour réciter des vers ou chanter son couplet. Le jour de «l'Abbaye», il a droit au banquet, Car seul il sait porter le toast à la patrie... Dans toutes les maisons, quand on fait boucherie, Il dîne tour à tour, durant les mois d'hiver, Et mange du boudin excellent et... pas cher! Dès qu'avril, dans les prés, sème ses violettes, On apporte à Monsieur les premières fleurettes; A lui les fruits mûris au soleil de l'été, Et le moût en automne au pressoir dégusté. C'est à qui lui fera la meilleure surprise:

Lorsqu'on a distillé, flacons d'eau-de-cerise, Et, quand on fait au four, gros pain bis savoureux. Comme il n'a pas de poule, on lui donne des œufs; Et, lorsque ses semis ont manqué, je présume Que nos bons paysans fournissent les légumes.

* * *

Ce n'est pas tout. Songez aux satisfactions D'ordre moral! Les chefs des grandes nations Ne sont pas honorés comme Borins l'honore: La classe, en même temps, le respecte et l'adore. Il connaît nos enfants comme un père les siens, Et s'attache aux nouveaux sans quitter les anciens. Il nous a tous instruits, nous parents, et nous sommes, Grâce à lui, devenu des femmes et des hommes...

Il se dit tout cela, sans doute, quand le soir, Il fait sa promenade, ou qu'on le voit s'asseoir Sur quelque banc rustique où l'amitié l'attire, Et c'est ce qui lui met sur la lèvre un sourire. Il se dit tout cela, ce bon Monsieur Vithon... Et c'est le plus heureux des régents du canton.

A. ROULIER.

Au cours de retardataires.

La troupe est dans les chambres. Le caporal initie les hommes aux dispositions du nouveau règlement et au fonctionnement du fusil.

Il s'agit du nettoyage.

Depuis un quart d'heure, le caporal s'exécute d'exécuter un mouvement, selon les prescriptions réglementaires. Il n'y parvient pas.

— Ma foi, y a pas mèche. C'est pas ma faute, après tout; moi, j'ai fait mon service avec l'ancien règlement. Y z'ont tout ça bouleversé. On peut pas savoir comme ça, tout de suite. C'est pas notre affaire, s'y leu plaît de changer à tout moment.

Les uns après les autres, mais sans plus de succès, les hommes essaient le mouvement.

Soudain, entre un officier:

— Alors, qu'est-ce que cela signifie? C'est ainsi que vous travaillez, ici!

— Estiusez, lieutenant, fait le caporal, mais voilà demi-heure qu'on trivougne là après un mouvement. Pas moyen d'arriver.

— Allons donc; c'est pourtant bien simple. Montrez-moi ce fusil.

D'un ton solennel, l'officier relit, en pesant sur chaque mot, l'article du règlement.

— Vous avez bien compris, n'est-ce pas?

— Oui, lieutenant, s'écrient tous les soldats.

— Eh bien, voilà comment on procède.

Hélas, pour la pratique, le lieutenant était plus embarrassé encore que le caporal. Impossible d'exécuter le mouvement.

Les soldats sourient, à la dérobée.

— Dis, Féli, toi qui es appareillé, fait un homme à son voisin, ôte-vois tes souliers et va-vois dans ce canon ce qui y'a. E.

Les serfs du Pays de Vaud.

Voici le mandat souverain proclamant l'émancipation des serfs dans le Pays de Vaud. C'est un des documents les plus importants et les plus remarquables de notre histoire.

* * *

Mandat portant Commandement d'affranchir les personnes taillables.

«L'Advoyer et Conseil de la Ville de Berne, etc., etc.

» Nous avons déjà ci-devant à diverses fois ordonné et commandé que tous ceux qui prétendent avoir droit de taillabilité et main-morte sur les personnes de quelques-uns de nos sujets doivent les affranchir et délivrer de cette condition odieuse dans un pays de liberté comme celui de Suisse, moyennant quelque prix tolérable.

» Cependant, cela ayant été négligé jusqu'ici dans quelques endroits de nos terres, nous avons trouvé à propos et même nécessaire de